



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'ARDÈCHE

*Communiqué de presse*

[www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

*Communiqué de presse*

Privas , le 07/05/2020

Conformément aux consignes gouvernementales en matière de lutte contre la propagation du COVID- 19, les centres des finances publiques de l'Ardèche n'accueillent pas de public en présentiel. Les contribuables sont invités à privilégier les contacts à distance avec l'administration fiscale :

**par téléphone au 0809 401401**  
**par messagerie sécurisée sur le site [impot.gouv.fr](http://impot.gouv.fr)**

Nous vous rappelons concernant la campagne d'impôt sur le revenu

Calendrier de la déclaration de revenus : <https://www.impots.gouv.fr/portail/node/13494>

<b>Date d'ouverture du service de déclaration en ligne</b>	<b>Lundi 20 avril 2020</b>
<b>Date limite de souscription des déclarations en ligne pour le département de l'Ardèche</b>	<b>4 juin 2020 à 23 h 59</b>

**Pour les déclarants papier, la date limite de dépôt des déclarations est fixée au 12 juin 2020 à 23h59**

Comment nous contacter : <https://www.impots.gouv.fr/portail/node/13495>

La déclaration automatique : <https://www.impots.gouv.fr/portail/node/13496>

**Contact presse** : Direction départementale des Finances publiques de l'Ardèche Communication, Annie VERNET